

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Cet avis s'inscrit dans la suite de l'avis *Fractures et transitions*. En effet, nous constatons une aggravation des inégalités et des fractures sociales comme territoriales. Les citoyens sont de plus en plus défiants vis-à-vis du politique. Il est donc urgent de restaurer la confiance et en particulier pour les générations nouvelles qui sont notre avenir commun.

Le groupe CFE-CGC soutient l'ensemble des préconisations de ce projet d'avis et plus particulièrement la préconisation 4 qui vise à développer les démarches inclusives pour favoriser l'estime de soi et le développement de l'autonomie. Mais aussi la préconisation 5 qui demande à ce que le parcours d'orientation des jeunes soit adapté et choisi afin de correspondre aux besoins de chacune et chacun. Ces deux propositions devraient permettre de remettre l'ascenseur social en marche afin de redonner des perspectives d'évolution à chacun de nos jeunes. Enrayons le déclassement, reconnaissons le mérite et valorisons l'effort tout comme la valeur travail.

Nos nouvelles générations ont aussi besoin d'accéder à un logement décent, économe en énergie et créateurs de liens intergénérationnels. C'est le sens de la préconisation numéro 18.

Notre groupe soutient l'idée d'un pacte de solidarité dans lequel chacune et chacun contribue en fonction de ses revenus. Nous soutenons donc la proposition de révision globale de la fiscalité, avec un impôt plus progressif afin de le rendre plus juste, et qui doit être accepté par tous. Cette révision articulée autour du financement de l'action publique sera pour tous les citoyens et pour toutes les entreprises. Les niches fiscales doivent être étudiées au regard de leur utilité notamment en termes de maintien et de création d'emplois en France. Et la crise que nous venons de vivre doit faire que les entreprises rendent des comptes sur l'usage qu'elles ont fait des aides publiques et leurs effets.

Il est plus que nécessaire de mettre en place les moyens humains et financiers afin d'avoir de nouveaux indicateurs ou statistiques pour mesurer la prospérité et le bien-être économique, social, environnemental mais aussi intergénérationnel. C'est le sens de la préconisation 27. Ces derniers devront couvrir l'ensemble des territoires, ce qui permettra des diagnostics différenciés au plus près du terrain, et en conséquence d'implémenter des réponses et des mesures plus équitables et plus efficaces.

La crise actuelle a creusé encore plus les inégalités sociales (éducation, santé, logement, mobilité...), notamment pour les jeunes générations.

Nelson Mandela disait : « *l'Éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* ». Il est nécessaire pour cela de soutenir les services publics qui ont rendu possible la continuité des activités et de valoriser toutes les compétences indispensables au fonctionnement de notre pays. Sans oublier la revalorisation des rémunérations !

La formation tout au long de la vie doit être une richesse à renforcer, à partager par tous et les compétences acquises doivent être justement valorisées afin de permettre des passerelles à chacun pour garder ou trouver un travail épanouissant. La cohésion sociale y gagnera. Nous soutenons donc la proposition 9 qui demande d'évaluer les impacts de la transformation du CIF en CPF en termes d'accès aux formations de reconversion des salariés par catégorie socioprofessionnelle et par taille d'entreprise.

Le groupe CFE-CGC rappelle l'importance pour chacune et chacun de vivre de ses engagements, de son travail et surtout de pouvoir en vivre dignement.

Le groupe CFE-CGC a voté ce projet d'avis et attend du nouveau gouvernement une prise en compte rapide de ces propositions émanant de la société civile organisée.